

SERVICE
E.S.A.T. HORS-MURS

ÉTABLISSEMENT ET SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT PAR LE TRAVAIL



MAYENNE



**Offrir une passerelle
vers l'emploi en milieu ordinaire**



OBJECTIF

Permettre l'accès à un poste de travail adapté en milieu ordinaire de travail dans les conditions favorables à l'épanouissement individuel

Responsable

Nicolas Reconneille

→ MODALITÉS D'ACCÈS

Public accueilli

Toute personne en situation de handicap à partir de 18 ans

Conditions d'admission

Bénéficiaire de notifications délivrées par la CDAPH de la MDPH ou MDA du département de votre domicile de secours :

- > Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)
- > Orientation « ESAT »
- > Votre demande de stage ou d'admission est à faire par courrier à la direction. À réception de votre demande, nous vous proposerons une date de visite, puis une période de stage conventionnée vous sera proposée.

→ ACCOMPAGNEMENT

Identification des objectifs d'accompagnement

Définir avec le bénéficiaire les objectifs spécifiques de son accompagnement sur le plan socio-professionnel au regard de ses besoins et ses souhaits

Période d'essai au sein de l'ESAT Hors-Murs

- > Réaliser un bilan initial des savoir-faire, des aptitudes physiques, des capacités intellectuelles et des compétences mobilisables
- > Identifier avec le bénéficiaire ses contraintes et axes de progrès
- > Favoriser l'intégration du bénéficiaire dans son environnement
- > Mettre en place un suivi médico-social de la personne accompagnée



Mise à disposition en milieu ordinaire de travail

- > Adapter le poste (horaires, durée, activités) aux capacités des personnes accompagnées
- > Assurer un suivi régulier dans l'entreprise

→ ÉQUIPE ENCADRANTE

Une équipe pluridisciplinaire intervenant sur les champs professionnels, sociaux, et para-médicaux (moniteurs d'ateliers, psychologue, éducateur spécialisé, chargé d'insertion professionnelle, agents de production...)

→ MOYENS MOBILISÉS ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

- > Des ateliers professionnels
- > Des activités de soutien professionnel et extra-professionnel
- > Des stages en entreprise

→ DURÉE ET ORGANISATION

- > Période d'essai d'une durée de 6 mois, éventuellement renouvelable une fois
- > Mise à disposition d'une durée de 2 ans maximum au sein d'une même entreprise
 - > projet pro personnalisé élaboré dans les 3 mois qui suivent l'admission avec des objectifs personnalisés révisables annuellement
 - > Contrat de soutien et d'accompagnement par le travail signé à l'entrée
 - > Les objectifs sont revus tous les ans dans le cadre du projet professionnel personnalisé



→ RÉMUNÉRATION

La rémunération garantie est composée de 5,1% à 20% du SMIC versé par l'État et du complément de rémunération de l'État équivalent à 50% du SMIC

→ RESTAURATION

Service de restauration collective proposé sur le site de Pontmain ou autre solution à l'extérieur de la structure



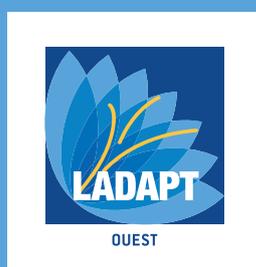
À propos de LADAPT ...

LADAPT, association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées, est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique en 1934, financée par l'État, les collectivités publiques et par les dons. Présente dans toute la France à travers plus de 110 établissements et services, LADAPT accueille chaque année plus de 19 000 personnes handicapées, touchées par le handicap à leur naissance ou suite à un accident de la vie.

En 1997, l'association crée la Semaine pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEPH) depuis devenue Semaine Européenne. Chaque année, cet événement fédère de nombreux partenaires du monde économique et de l'insertion professionnelle.

Forte de ses 3500 salariés, LADAPT oeuvre et innove depuis plus de 90 ans pour « Vivre ensemble, tous différents, tous égaux. ».

Pour en savoir plus : ladapt-pdl.fr



LADAPT OUEST - Mayenne

E.S.A.T. Hors-murs

3 rue du Bois de Pontmain - 53220 Pontmain

Téléphone : 02 43 30 18 80

Mail : pontmain@ladapt.net

